



BNP PARIBAS

RESTEZ TOUJOURS INFORMÉ
AVEC LA CfdT



Vos représentants

Marie-Hélène CHEVALIER

06.68.75.89.97

Dominique GIRAUD

06.63.84.85.23

Aline LACIRE

06.98.85.77.78

Xavier SCHMITT

Christine DENNEVILLE

06.29.12.41.86

Représentante Syndicale

Anne-Lise MIKAELIAN

06.61.02.57.48



AGENCES & SUPPORT / CAF / BANQUE PRIVÉE

Les élus Cfdt du Grand Est votent une expertise sur la charge de travail !

RÉGION GRAND EST

16/02/2023

Depuis des mois, la CfdT dénonce la dégradation continue des conditions de travail des salariés du Grand Est, source de mal être au travail.

Vous êtes nombreuses et nombreux, à nous confier les problématiques auxquelles vous êtes confrontés quotidiennement :

- ➔ charge de travail excessive
- ➔ Sous effectif ignoré et banalisé
- ➔ Dérives managériales accrues
- ➔ Dégradation continue des conditions de travail

En complément de ce constat et tout au long des deux années de Covid, pendant lesquelles vous avez encore répondu présents, sur-sollicités pour permettre la continuité de l'activité, vous êtes en droit d'obtenir de meilleures conditions de travail.

DES PAROLES C'EST BIEN, DES ACTES C'EST MIEUX !

La situation des salariés du Grand Est en matière de RPS demeure un sujet prégnant et prioritaire, duquel direction et représentants du personnel doivent s'emparer.

Une expertise, demandée par les élus, a été obtenue et sera menée dans les semaines à venir.

Nous souhaitons, entre autre, établir de manière objective et chiffrée :

- la situation du Grand Est en matière de charge de travail, et de conditions de travail
- Toutes les situations relevant de la violence au travail et des risques psychosociaux

Aucun couvercle ne sera mis sur aucune situation.

Des conclusions seront tirées, des alertes pourront être faites et des situations devront être traitées et corrigées.

**Vos élus CfdT Grand Est sont à vos côtés,
et vous informeront de l'avancée
et des conclusions de l'expertise !**

**VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) ?
VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?**



C'est ici